COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA VILLE DE COATICOOK APPUIE LE PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE

COATICOOK, le 9 novembre 2026 – La Ville de Coaticook annonce aujourd'hui son appui au projet éolien communautaire de 100 MW.

La Ville de Coaticook a suivi de près le développement du projet éolien communautaire sur son territoire ainsi que dans des municipalités avoisinantes. À la lumière des informations recueillies, des échanges avec la population et des analyses réalisées jusqu'à ce jour, le conseil municipal considère qu'il est dans l'intérêt de la collectivité d'appuyer la poursuite du développement du projet éolien communautaire.

Les redevances garanties versées à la Ville pendant 25 ans représenteraient une source de revenus stable et prévisible qui pourrait contribuer à maintenir la qualité des services municipaux tout en réduisant la pression sur les contribuables. Le conseil estime également que ce projet représente une occasion de consolider la vitalité économique de la région en générant des investissements importants sur le territoire et en créant des retombées pour les entreprises locales pendant les différentes phases de développement et de réalisation du projet. La Ville demeure toutefois attentive aux préoccupations exprimées et continuera de participer activement aux prochaines étapes du projet afin de s'assurer que celui-ci soit réalisé de manière responsable et respectueuse du milieu.

Désireuse de contribuer à la transition énergétique du Québec et d'en tirer parti au bénéfice de sa population, la Ville considère que le projet porté conjointement par la MRC avec le promoteur Innergex serait bénéfique à de nombreux égards, tant environnementaux que sociaux et économiques.

La Ville tient à rappeler que cette décision ne marque pas la fin de la réflexion ni des échanges avec la population. L'appui accordé aujourd'hui permet au projet de poursuivre son développement, mais plusieurs étapes demeurent à franchir avant toute décision finale concernant sa réalisation. Au cours des prochains mois, les citoyens auront d'autres occasions de s'informer, de poser leurs

questions et de faire valoir leurs préoccupations dans le cadre des consultations et des démarches qui suivront.

Le conseil municipal demeure engagé à maintenir un dialogue ouvert et transparent avec la population et à s'assurer que les préoccupations exprimées soient entendues et prises en considération tout au long de l'évolution du projet.

« Il s’agit d’un projet d’envergure pour Coaticook, et nous devons prendre le temps d’en évaluer les répercussions avec sérieux. Le conseil ne peut pas négliger les intérêts d’un tel investissement pour les années à venir. C’est pour cette raison que nous avons adopter ce soir une résolution pour poursuivre les démarches avec Innergex. Dans les prochaines semaines, un sondage circulera chez les citoyens de Coaticook et nous serons en mesure d’évaluer la réelle acceptabilité sociale pour le projet d’implantation d’éoliennes. » Simon Madore, maire de Coaticook.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256